

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et de ORANGE du LOT en date du 07 Septembre 2021

Le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et remercie les personnes pour leurs présences.

Membres du Conseil d'administration excusés : Pascaline RIGAL, Florence LETURGIE, Philippe BERGON et Freddy OULIE.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Locations en nuitées

BIDART : 119	taux d'occupation de 33 %.	Excédent de 535 €
COLLIOURE : 154	44 %	Excédent de 1436 €
MIMIZAN : 77	20 %	Déficit de 16 €
NOIRMOUTIER : 63	35 %	Déficit de 76 €

Pour un total de 413 nuitées pour un taux d'occupation de 33 % en 2020, 47 % en 2019 et 57 % en 2018. C'est une de nos plus mauvaise saison mais qui s'explique d'une part avec les désistements liés à la COVID et d'autre part avec une saison qui a commencée plus tard et terminée plus tôt.

José BROS fait remarquer qu'il serait souhaitable de faire isoler la porte fenêtre côté nationale à BIDART. Faire une demande pour un devis.

COLLIOURE des problèmes avec les néons de la salle de bains.

Cinémas en nombre de billets

CAHORS : 600 PRAYSSAC : 100 Pour les autres cinémas pas de vente.

Spectacles en nombre billets

Aucune vente en 2020.

Loisirs en nombre de billets

CAP NATURE : 25 KARTING : 112

Au total le COS n'a versé que 398 € d'aide à l'achat des billets de cinéma et des loisirs.

Bilan financier

Nous constatons un déficit de 1624 €, malgré la subvention de La Poste pour 5465 € et un don exceptionnel de l'Association du CTC pour 4000 €.

Ce déficit est surtout impacté par l'amortissement de l'appartement de MIMIZAN, par le loyer de notre local 1100 €/par trimestre et 3400 € d'impôts (Taxes foncières et d'habitation)

Le nouveau local à l'Espace Bessières nous coutera 386€/an , ménage compris avec une salle pour notre Assemblée Générale et une autre pour nos Conseils d'Administration trimestriel.

Commission de contrôles

La vérification des comptes a été effectuée par Elisabeth ROUDAYRE et Mario CZEBOTAR.

Les comptes sont certifiés justes et sincères. Cependant il manque des justificatifs et surtout une facture EDF. Il n'y a pas de justificatifs pour les remboursements des arrhes. (2 Covid et un malade)

Des ordres de mission doivent être rédigés pour tous déplacements.

Vote Contre : 0 Abstention : 0 bilan adopté à l'unanimité

Renouvellement du bureau

Un tiers des membres doit être renouvelé sont concernés Evelyne CALMETTES, Muriel CATTIER, José BROS, François DUBOIS et Francis LACOMBE.

Plus deux postes vacants suite à la démission de Sylvie GRAND et du décès de Serge URENA.

Les cinq membres à renouveler sont candidats ainsi que Chantal LASJAUNIAS et Mario CZEBOTAR.

Les 7 candidats sont élus à l'unanimité.

Guy PLETT remplacera Mario CZEBOTAR à la commission de contrôles.

Projets 2021/2022.

Le déménagement dans nos nouveaux locaux nous avons jusqu'à fin décembre pour l'effectuer, mais nous devons au préalable faire le tri dans le mobilier et les archives du local actuel.

Devons- nous toujours inscrire le mobil-home de Noirmoutier au GOSPHÉL, aucune location cette année.

Le COS du LOT a été audité par la DNAS dans le cadre de la mise en place du Comité d'Entreprise à La Poste pour faire remonter nos difficultés futures.

Le Président précise que les locations sont ouvertes aux enfants de Postiers et d'Orange, néanmoins une priorité est accordée aux actifs Poste et Orange.

Le Président clos l'Assemblée en remerciant à nouveau les participants.

Le Président

Francis LACOMBE

Le Secrétaire

Alain MAURY